

Patrick Stodulka nommé Président de la Région FNAIM Ile-de-France

Paris, 30 novembre 2016 – Patrick Stodulka est nommé Président de la Région FNAIM Ile-de-France, succédant à Gilles Ricour de Bourgies.

Patrick Stodulka, de la gendarmerie à l'immobilier

Après l'Ecole Interarmées des Sports et une carrière de 10 ans dans la gendarmerie, Patrick Stodulka décide en 1979 de se consacrer au secteur de l'immobilier. Formé au prestigieux ICH, l'institut de droit et d'économie appliqués à l'immobilier, il crée sa première agence dès 1983. En 2009 il est nommé à la tête de la Chambre Départementale FNAIM de Seine et Marne, occupant la fonction de Président jusqu'en 2016.

Patrick Stodulka, Président de la Région FNAIM Ile-de-France, commente : *« Près de 40 ans au cœur du secteur, et 7 ans à la tête de la Chambre FNAIM de Seine-et-Marne, m'ont permis d'être au plus près des enjeux de la profession. J'ai pris part aux débats pour faire entendre la voix des professionnels quotidiennement impliqués sur le terrain. L'Ile-de-France est aujourd'hui l'une des zones les plus dynamiques, marquée par une augmentation significative des transactions. Elle est cependant touchée par des enjeux de fond. La pénurie de logements, la problématique du logement ancien, les réformes de la loi ALUR et notamment l'encadrement des loyers, sont autant de sujets sur lesquels nous devons continuer de nous battre. La période électorale va être charnière pour notre secteur d'activité. En tant que Président de la Région FNAIM Ile-de-France, j'entends mobiliser les parties prenantes et donner de la voix aux professionnels de l'immobilier de la région. »*

Michel Terrioux (Sciences Po Paris et MBA HEC) est d'autre part confirmé dans ses fonctions de Délégué Général de la Région FNAIM d'Ile-de-France.

La Région FNAIM Ile-de-France

La Région FNAIM Ile-de-France a pour mission de représenter les professionnels de l'immobilier de la Région Ile-de-France auprès des pouvoirs publics et de mener la politique de promotion et de défense des intérêts des adhérents des 3 Chambres dans le cadre de la Région Ile de France, sur les problématiques du Grand Paris, de la Métropoles du Grand Paris, etc.

La Région FNAIM Ile-de-France regroupe 3 Chambres patronales de l'immobilier :

- la Chambre FNAIM du Grand Paris, qui compte 1 400 adhérents pour 2 000 cabinets,
- La Chambre FNAIM de Seine-et-Marne, qui compte 178 adhérents,
- La Chambre de l'Yonne, qui compte 47 adhérents.

Elle coordonne par ailleurs la formation, suite aux obligations imposées par la loi ALUR, dans les 3 Chambres.

Contact presse: Gaëlle GUSE – 01 55 30 70 93 – gaelle.guse@grayling.com